

1 - Remerciements

Mr le Président de la CPDP, Mmes et Mrs les membres de la CPDP, Mr Debarle de la DREIF, maître d'ouvrage, Mrs les Parlementaires, Mr le Maire de Saint-Germain-en-Laye, Mmes et Mrs les élus,
Mesdames, Messieurs,

Merci pour l'organisation de cette soirée et merci à tous les présents pour être venus si nombreux pour défendre votre environnement.

Je m'appelle Monique DUMONT, je suis une ancienne élue de la Ville, membre fondateur et aujourd'hui Présidente de l'association E.P.E.S.G. – Ensemble pour l'Environnement de Saint-Germain-en-Laye et de sa région association créée il y a plus de 16 ans par Michel Péricard, Député et Maire.

2 - Rappel historique

Notre association a un intérêt à agir dans ce débat :

A – du fait d'une expérience similaire lors du combat pour une meilleure insertion de l'A14.
Combat réussi !

Le combat a permis d'obtenir des améliorations pour un projet mal conçu, ***mais mal concevoir et corriger coûte bien plus cher !***

Aussi j'apprécie Monsieur le Président, ce débat qui devrait permettre à l'Etat en principe de faire un meilleur projet !

B – Quelques points de nos statuts :

- Agir pour l'amélioration de l'environnement urbain, forestier, du cadre et de la qualité de la vie

- Agir pour une bonne insertion dans l'environnement :

∞ des infrastructures ...

∞ des transports sur terre, sous terre, sur eau ou dans l'air ...

... ..

- Protéger l'environnement de la région de Saint-Germain-en-Laye, sauvegarder la nature, les massifs forestiers, la Terrasse de Saint-Germain-en-Laye et son panorama, la Plaine de la Jonction, les rivières, les plans d'eau, les nappes phréatiques, les paysages, **la qualité de l'air** pour le bien-être des Hommes

- Défendre les intérêts des habitants de Saint-Germain-en-Laye et de sa région, de ses visiteurs dans ces domaines c'est-à-dire de tous les Franciliens.

La forêt appartient à tous.

3 - Nous ne devrions pas en être là !

* Ce projet dure depuis 40 ans !!! Le moment venu, certains devront d'ailleurs expliquer leur inaction.

Nous ne sommes pas pour le « tout autoroute ».

Selon les élus, il y a déjà plusieurs années que ce tronçon aurait dû être terminé mais alors il aurait fallu être plus exigeant pour limiter les constructions tout le long du tracé retenu à l'époque selon la décision ministérielle du 27 janvier 1997 (le tracé rive-droite dit aussi tracé rouge).

* Si ce tronçon de l'A104 doit se faire, nous souhaiterions que dans ce débat apparaisse la suite. Puisqu'il s'agit d'aller jusqu'à St-Quentin, nous ne comprenons pas comment on peut se

contenter encore aujourd'hui de ne pas avoir de réponse entre Orgeval et St-Quentin. Il faut dès maintenant prévoir la suite du tracé, réserver les terrains de façon suffisamment large pour pouvoir faire le projet en protégeant mieux les futurs riverains.

* On accuse les associations de protection de l'environnement de bloquer tous les projets ... nous voulons protéger les riverains ... il faut prévoir les tracés et alors empêcher l'administration de donner des permis de construire le long des projets des tracés des infrastructures !

Nous voulons aussi le respect des équilibres écologiques ...

Alors que cette même Francilienne chemine à l'est à **environ 40 kilomètres** de la capitale, on trouve normal, après ce grand « zigzag » du côté ouest, que cette « *super rocade* » théoriquement concentrique, se retrouve brusquement (à Rocquencourt) à **seulement 15 kilomètres** de Paris. C'est abérant !!!

Ce nouveau tronçon (**à péage**), débouchant sur ce qu'il faut bien appeler **une déviation permanente** ne peut être qualifié de « bouclage » ! Il faut prévoir au-delà d'Orgeval sinon il faudra doubler l'A13 et alors qu'en sera-t-il de la forêt de Mareil-Marly ?

4 - Nous avons bien écouté Monsieur le Président préciser ce soir que le péage pourrait remettre en cause le projet car il ne donnerait pas les réponses attendues et que les véhicules ne l'utiliseraient pas. Dans ces conditions nous pensons aussi que le péage n'est pas souhaitable.

5 - Nous savons que ce n'est pas le lieu de parler des transports en commun, cependant l'A104 ne doit pas faire oublier le développement des transports en commun et en particulier le prolongement de la ligne Grande Ceinture pour relier Cergy à Versailles puis Massy ! Jamais Michel Péricard qui a voulu cette ligne, n'a envisagé un tel tronçon qui ne sert à rien et dont le tarif est celui de la zone 5, ne pas poursuivre c'est gâcher l'argent public ! Les élus auront à rendre des comptes de ces dépenses.

Un projet autoroutier devrait toujours être envisagé en même temps que les transports en commun, les transports fluviaux etc...

6 - Lorsque l'on étudie les projets, on peut s'apercevoir que certaines études ne sont pas approfondies, certains tracés semblent à peine étudiés (par ex de ce fait le coût du tracé bleu nous semble sous-estimé). Un certain nombre de questions quant à la faisabilité du tunnel et la possibilité de rejoindre les échangeurs se pose. De plus il sera si cher que l'on risque de ne jamais le faire !

* Il serait nécessaire aussi de faire d'autres études de pollutions de l'air et des pollutions phoniques afin de déterminer avec rigueur les incidences sur les habitants qui sont le long des tracés.

La pollution atmosphérique ainsi que le bruit, générés par le trafic automobile le long des grands axes routiers ont un impact important sur la santé humaine, que ce soit chez l'adulte ou l'enfant.

De nouvelles expertises avec des sociétés indépendantes sont réclamées par les riverains, que cela soit fait !

Le choix des différents points de mesure n'est pas du tout anodin, aussi que les points des mesures soient définis en concertation avec les communes et **nous comptons sur le Président de la CPDP, en qui nous avons toute confiance**, pour que ces expertises demandées soient accordées et que de nouveaux points de mesure soient choisis, aussi bien pour la pollution de l'air que pour les pollutions sonores.

7 - *L'autoroute ne crée jamais d'emploi. Elle ne fait que les déplacer !*

a-t-il été dit dans une réunion précédente, mais si une autoroute est créée, il faut qu'elle relie les pôles d'activités !

Si ce nouveau tronçon de l'A104 devait être fait, le tracé rive – droite ou tracé rouge semble le plus adapté car reliant les pôles d'activité mais ce tracé **doit encore être amélioré** avec plus de tranchées couvertes, plus de merlons ... pour une meilleure insertion dans le tissu urbain tenant compte des résultats des futures analyses demandées.

8 - Il faut aussi protéger la Forêt, poumon vert de tous les Franciliens, on n'oppose pas les hommes aux arbres. Les tracés en **forêt** pourraient détruire l'équilibre écologique très fragile de la forêt de Saint-Germain-en-Laye, forêt péri-urbaine qui est déjà empiétée par de nombreuses infrastructures et qui a été la forêt la plus touchée par la tempête du 26 décembre 1999.

La Forêt notre Patrimoine à tous, c'est le Patrimoine de nos enfants, nous n'en sommes que les gérants, **soyons donc de bons gérants** pour l'avenir de nos enfants !

Nous attendons le classement de la forêt des massifs forestiers de Saint-Germain-en-Laye et de Marly le Roi en forêt de protection, nous avons été les premiers à demander ce classement début janvier 2002.

Conclusion :

Après cette consultation organisée avec tant de soin, nous espérons qu'il y aura une décision rapide et que si celle-ci était la prolongation de l'A104 jusqu'Orgeval, nous demandons **avec vigueur** que la suite du tracé soit défini et que les terres soient alors **gelées** c'est-à-dire que tout permis de construire ne puisse être donné sur une bande très large le long du tracé pour donner la possibilité de continuer la suite de cette infrastructures entre Orgeval et Saint Quentin dans de meilleures conditions.

Nous demandons aussi que toutes les possibilités de transports autres, trains, transports fluviaux ... soient aussi envisagées pour une meilleure protection de l'environnement.

Je vous remercie de votre attention.